

# Gaz et électricité : sans se presser

■ Si tout se déroule comme prévu, en janvier prochain, les Bruxellois pourront choisir parmi plusieurs fournisseurs

**BRUXELLES** ▽ Sibelga et Electrabel n'ont qu'à bien se tenir : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, les consommateurs bruxellois pourront enfin choisir entre plusieurs fournisseurs de gaz et d'électricité. Du moins si un nombre plus important de fournisseurs finit par apparaître. Rappelons la frilosité de ceux-ci face à une réglementation régionale jugée trop favorable aux mauvais payeurs.

Les démarchages commerciaux de la part des fournisseurs en gaz et électricité risque néanmoins de s'intensifier les deux prochains mois. C'est du moins l'avis d'Evelyne Huytebroeck, ministre bruxelloise de l'Énergie. *"Afin d'encadrer au mieux cette libéralisation, explique-t-on du côté de son cabinet. Le Gouvernement bruxellois a veillé à inscrire dans la loi une série de mécanismes visant à protéger tous les consommateurs et leur communiquer quelques recommandations utiles pour s'y retrouver au mieux".*

Première recommandation : ne pas se précipiter. *"Il n'est pas obligatoire d'entamer une quelconque démarche pour l'instant. Le consommateur n'est pas obligé de changer de fournisseur".* Bref, il est judicieux d'attendre que tous les fournisseurs intéressés par le marché bruxellois s'y impliquent effectivement. *"Ils viendront par après",* estime-t-on chez Huytebroeck.

Que faire ensuite ? Se renseigner sur les prix, bien sûr. Le gouvernement bruxellois impose donc au fournisseur de proposer aux clients un prix déterminé de façon visible sur base de la quantité consommée. Pour que le client fasse bien faire valoir ses droits, Evelyne Huytebroeck a également prévu une série de protections, notamment pour ceux qui

sont en situation d'endettement ou de précarité. L'offre devra se faire de manière non discriminatoire et de manière transparente.

Et puisque l'énergie coûte cher et pollue l'environnement, mieux vaut essayer de consommer moins. Double vitrage, système de chauffage en bon état, ampoules de basse consommation sont autant de conseils également prodigués. Pour en savoir plus sur, un appel au numéro gratuit 0800.97.198 ou un clic sur [www.brugel.be](http://www.brugel.be) est recommandé.

**Ludivine Nolf**

La D.H. - 27-10-2006